



BNP PARIBAS

# DR Lyon

## Délégation du Personnel

### L'INFORMATION DE VOS ÉLUS

22 Octobre 2015

#### **Négociations Salariales 2016 = DESACCORD**

**Après 3 séances de négociation et une rupture du dialogue social, la Cfdt ne peut que constater un déséquilibre entre les mesures proposées par la Direction et vos attentes.**

Le dialogue social étant interrompu jusqu'au Lundi 26 Octobre 2015, la réunion des Délégués du Personnel du Jeudi 22 Octobre n'a pu se tenir, **vos élus Cfdt** ont quitté la séance après avoir lu cette déclaration :

**Lors des négociations salariales 2016, vos propositions ont provoqué déception et incompréhension auprès des salariés.**

Vous avez tenté de justifier vos mesures par :  
La stabilité de l'indice INSEE des prix de la consommation sur 12 mois  
La baisse du PNB et du RNAI de BDDF au 1<sup>er</sup> semestre  
Et enfin, des perspectives économiques 2016 incertaines.

**Nous aurions pu aussi vous demander d'appliquer vos propositions à vos propres rémunérations.**

**Malgré la signature de 7000 salariés** de la pétition menée par l'intersyndicale Cfdt/CGT/FO/SNB-CFE CGC demandant des mesures en termes de maintien de l'emploi et des **mesures concrètes améliorant nos salaires**, vous n'avez pas fait évoluer vos propositions dans le sens du respect de l'implication des salariés.

**Ensemble, les Organisations Syndicales BNP Paribas maintiennent avec fermeté ces demandes unanimes de négociations sincères et poursuivent la rupture du dialogue social.**

***Les salariés ne peuvent se contenter de vos remerciements lors des publications des résultats sans que cela ne se traduise par des mesures réelles et satisfaisantes, à l'image de leur travail au quotidien.***

Vous êtes une entreprise citoyenne et responsable, prouvez le nous !

En conséquence, les questions que nous avons mises à l'ordre du jour n'ont pas obtenu de réponse à ce jour. Nous vous apporterons les réponses dès qu'elles seront traitées par la Direction.

#### **Analystes crédit**

Existe-t-il une classification minimum pour les métiers d'analystes crédit ?

#### **ARNC**

- De plus en plus souvent, les salariés de l'ARNC répondent à des clients étrangers ne parlant pas ou peu français. La Direction peut-elle envisager la mise en place d'une formation de base sur l'anglais commercial ?

- Les communications téléphoniques se sont dégradées depuis notre question du mois dernier sur ce sujet, entraînant une fatigue et une lassitude du personnel. Des mesures d'amélioration sont-elles prévues ? Si oui, quelles sont-elles ?

#### **PRC**

Pouvez-vous nous communiquer le nombre de réclamations traitées depuis le 01/01/2015. Combien sont en cours ? Qu'en est-il sur la même période 2014 ?

#### **LME**

LME est en train de s'agrandir, des modifications au niveau des locaux sont-elles prévues ?

Prochaine Réunion  
Délégués du Personnel



Vous avez des questions,  
des suggestions ?

Contactez nous !

Patrick CAMUS

ARNC DR Lyon

04 72 75 62 50

Julie LEQUEUX

Représentante Syndicale

06 60 68 60 35